

1 sur 8
produits à
combiner

Helvetia Assurance protection juridique

helvetia.ch/pme

Litige. Question de droit. Conseil juridique.

Se protéger contre les litiges, c'est simple.
Vous connaissez vos besoins, nous avons la solution.

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse



Helvetia Assurance protection juridique. La sécurité totale pour les questions juridiques.

*«Toute entreprise ferait bien d'avoir une
assurance protection juridique.
Assurez-vous contre les conséquences
financières imprévisibles d'un litige.»*

«Si vous concluez
plusieurs produits, vous
bénéficiez d'un rabais de
combinaison.»

Helvetia Assurance commerce PME. A combiner individuellement.

Avec l'assurance commerce PME d'Helvetia, vous pouvez assurer votre entreprise contre les risques de manière simple et individuelle. Combinez nos huit produits en une seule police, en fonction de vos besoins spécifiques.

Biens mobiliers
Choses bâtiment
RC bâtiment
Assurance technique



Transport
Assistance
Protection juridique
RC entreprise
et professionnelle



Bon à savoir

En complément du conseil juridique de base, vous pouvez composer votre couverture à votre guise, de manière individuelle, avec les diverses possibilités d'extension.

Helvetia Assurance protection juridique.



En cas de litiges, de questions juridiques ou de doutes concernant la législation et les contrats, vous bénéficiez de l'aide des spécialistes de notre partenaire Coop Protection juridique SA ou de l'avocat de votre choix.

Consultation juridique de base

Dans le cadre de cette couverture de base, vous bénéficiez jusqu'à trois fois par an d'un conseil et d'une première intervention dans tous les domaines juridiques, même en l'absence de dommage assuré. La somme d'assurance s'élève au maximum à CHF 5'000 par cas.

Personnes assurées

- Propriétaires de l'entreprise
- Personnel dans le cadre de son activité
- Membres du conseil d'administration, d'un comité de direction ou du comité d'une association

Protection juridique d'entreprise

Sont assurés les cas de protection juridique liés à l'exploitation assurée. En font partie:

- les cas de protection juridique du droit des contrats en qualité de bénéficiaire de prestations (p. ex. en qualité d'acheteur, de locataire, de mandant, de preneur de leasing ou d'employeur);
- les cas de protection juridique extra-contractuels (p. ex. si vous êtes victime de phishing ou d'une utilisation abusive de carte de crédit, ou en qualité de propriétaire occupant)

Prestations assurées

- Frais d'avocat et de médiateur
- Frais de procédure et de justice
- Indemnités au titre de dépens versées à la partie adverse

Possibilités d'extension

- Protection juridique contractuelle étendue
 - Cas de protection juridique du droit des contrats en tant que fournisseur de prestations (p. ex. en qualité de vendeur, de mandataire, de fournisseur ou d'hôte)
- Protection juridique de recouvrement
 - Traitement de la procédure juridique de recouvrement de créances, y compris prise en charge des frais liés à la procédure de poursuite
- Protection juridique immobilière
 - Cas de protection juridique du droit des contrats en qualité de bailleur pour des immeubles non occupés personnellement
- Protection juridique circulation
 - Cas de protection juridique dans le cadre du trafic motorisé pendant des trajets professionnels avec son propre véhicule ou un véhicule en location



Vos avantages en un coup d'œil

- Libre choix de l'avocat
- Aucune franchise
- Pas de valeurs de litige minimales
- Pas de délai d'attente pour le conseil juridique de base*

* Après conclusion de l'assurance protection juridique, un délai d'attente de trois mois s'applique pour la plupart des cas d'assurance.



Exemple de sinistre concernant la protection juridique d'entreprise

Suite à un acte de vandalisme commis par des passants, vos fenêtres sont brisées. Le dommage se monte à plusieurs milliers de francs et doit être opposé aux auteurs. Un avocat externe auquel il est fait appel vous aide à faire valoir vos prétentions.

Helvetia, assureur suisse leader, propose depuis 1858 des solutions d'assurance et de prévoyance sur mesure aux entreprises et clients privés. Helvetia soutient des engagements sociétaux.



Partenaire officiel de Swiss-Ski depuis 2005.



En faveur de la forêt protectrice depuis 2011.

Helvetia Assurances

T 058 280 10 00 (24h), www.helvetia.ch



simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse